

Communiqué du Consulat Général du Japon concernant l'envoi de dons suite au séisme de la côte Pacifique du Tohoku

Le Consulat Général du Japon vous remercie de vos nombreux messages de soutien et offres de dons suite au séisme survenu au Japon le 11 mars 2011 sur la côte Pacifique du Tohoku.

Afin de faciliter l'acheminement d'aide vers le Japon, le Ministère des Affaires étrangères japonais conseille d'envoyer toute aide financière à la Croix Rouge du Japon.

Les coordonnées des comptes bancaires mis en place par la Croix Rouge du Japon sont les suivants :

1) Pour les particuliers et les entreprises

Dons à destination des victimes du séisme :

Nom de la banque : Sumitomo Mitsui Banking Corporation
Nom de l'agence : Ginza
Numéro de compte : 8047670 (Compte ordinaire)
Code SWIFT : SMBC JP JT
Nom du bénéficiaire : The Japanese Red Cross Society
Adresse du bénéficiaire : 1-1-3 Shiba-Daimon Minato-ku, Tokyo JAPAN

Dons pour la mise en place d'opérations de secours :

Nom de la banque : Sumitomo Mitsui Banking Corporation
Nom de l'agence : Ginza
Numéro de compte : 8047705 (Compte ordinaire)
Code SWIFT : SMBC JP JT
Nom du bénéficiaire : The Japanese Red Cross Society
Adresse du bénéficiaire : 1-1-3 Shiba-Daimon Minato-ku, Tokyo JAPAN

2) Les organisations gouvernementales sont invitées à envoyer leurs dons soit auprès de la Croix Rouge française, soit au compte bancaire suivant (recueil de dons pour la mise en place d'opérations de secours) :

Nom de la banque : Sumitomo Mitsui Banking Corporation
Nom de l'agence : Ginza
Numéro de compte : 8047705 (Compte ordinaire)
Code SWIFT : SMBC JP JT
Nom du bénéficiaire : The Japanese Red Cross Society
Adresse du bénéficiaire : 1-1-3 Shiba-Daimon Minato-ku, Tokyo JAPAN

Nous invitons les personnes désirant recevoir un accusé de réception de le mentionner sur l'Ordre de transfert de fonds international dans la section « Message destiné au bénéficiaire ».